



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

(_____)_____
Telephone No. – No de téléphone

(_____)_____
Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Title – Sujet	
COTES DE RISQUE ÉLEVÉ DE LA TPS/TVH ET ANALYSE	
Solicitation No. – No de l'invitation	Date (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj)
1000338939	6 juillet 2018
Amendment No. - N° modif.	
002	
Solicitation closes – L'invitation prend fin	Time zone – Fuseau horaire
on – le 23 juillet 2018 at – à 2:00 P.M. / 14 h	EDT /HAE Eastern Daylight Time/ Heure avancée de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante	
Name – Nom Tanya Di Virgilio	
Address – Adresse - See original document/ voir document original	
E-mail address – Adresse de courriel – Tanya.DiVirgilio@cra-arc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone	
(613) 957-2354	
Fax No. – No de télécopieur	
(613) 957-6655	
Destination - Destination	
See herein / Voir dans ce document	



MODIFICATION n° 002 À LA DEMANDE DE PROPOSITION

La modification à cette demande de proposition est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

1. QUESTIONS ET REPONSES

Q6: Le Canada est-il disposé à inclure le CUA N0000C (Limitation de la responsabilité - gestion de l'information/technologie de l'information) dans le contrat résultant.

R6: Non, l'ARC n'inclura pas des Limitation de la responsabilité pour cette exigence.

Q7: À la page 46 Annexe A - Énoncé des travaux à 4.0 – Exigences Obligatoires il dit que «... une série de lots pour lesquelles l'ARC sera responsable de choisir jusqu'à 75 réseaux d'intérêt cotés... » et « dans les 15 jours suivants la réception, de tout changement, ajout ou révision devant être apporté à leurs règles ou à leurs algorithmes afin d'améliorer leur modèle avant que d'autres cotes ne soient fournies... ». L'Agence du revenu du Canada peut-elle indiquer les critères qui seront utilisés pour déterminer quels réseaux cotés seront dignes d'intérêt?

R7: L'Agence utilisera plusieurs critères pour choisir les réseaux d'intérêt, notamment :

- l'importance du stratagème potentiel (par exemple, un réseau avec des changements fiscaux potentiels d'une valeur de 1 million de dollars serait probablement choisi avant un réseau avec des changements fiscaux potentiels d'une valeur de 10 000 \$);
- la question de savoir si les comptes du réseau ont récemment fait l'objet d'une vérification;
- la question de savoir si les comptes du réseau font actuellement l'objet d'une vérification.

Q8: À la page 46 Annexe A - Énoncé des travaux à 4.0 – Exigences Obligatoires il dit que « Ce processus peut être répété jusqu'à ce que l'ARC ait choisi 75 cotes... » L'Agence peut-elle fixer un nombre maximal de version ou de cotes générées? Sans fixer une limite, il est difficile d'estimer les efforts déployés et la durée du projet.

R8: L'ARC prévoit se rendre jusqu'à trois versions. Étant donné la nature de ces types de modèles, des centaines de milliers de « cotes » pourraient être générées pour la population, mais la grande majorité d'entre elles sont faibles ou très faibles. L'Agence pourrait trouver 75 cas parmi les réseaux les mieux cotés de la première exécution des modèles, après quoi le fournisseur se sera acquitté de son obligation. Selon le premier lot, le fournisseur pourrait être appelé à travailler avec l'Agence pour « peaufiner » le modèle, selon les données disponibles. Ces ajustements pourraient inclure l'augmentation ou de la diminution de la pondération de certains facteurs dans le modèle, le filtrage de certaines industries, etc.

Q9: Le fournisseur retenu sera-t-il rassuré que sa propriété intellectuelle (PI), sa méthode, ses cotes, ses modèles ou sa pondération ne seront pas communiqués à tout autre fournisseur tiers?

R9: La PI du fournisseur ne sera pas partagée avec les autres fournisseurs. L'Agence examinera les caractéristiques des réseaux et déterminera si certaines caractéristiques de ces réseaux pourraient avoir donné lieu à un différent classement parmi les modèles des fournisseurs que parmi ceux de l'Agence.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.